**Conseil Municipal du 12 janvier 2022 à 19 h 00**

Présents : Guy VADROT, Maire

Françoise GENERMONT, Isabelle TISSIER, Adjointes au Maire

Bruno DROUARD, Gisèle MEUNIER

Absents : Pierre FLANDIN (pouvoir G. MEUNIER), Isabelle GUERINONI (pouvoir G. VADROT), Patrice GUERINONI (pouvoir G. VADROT), Lucien LAMBERTS, Florian LEGENDRE.

Secrétaire : Gisèle MEUNIER

**I – Débat budgétaire**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les opérations qui ont été votées en 2021 et non pas pu être réalisées, à savoir :

* Rue de la Fontaine du Loup
* Lavoir
* Eclairage

Les nouveaux projets pour 2022, sont les suivants :

* Rue du Domaine
* Rue du Moulin (jusqu’à chez M. PLANQUOIS)
* Bâtiment bois
* Dé moussage de la toiture de l’Eglise devis 3 288 €

Le Conseil Municipal accepte le devis de l’entreprise VERGER

* Mise en sécurité des routes
* Rond-point rue du Calvaire : le conseil Municipal décide de consulter la population

**II – DETR**

Le Maire expose au Conseil Municipal le plan de financement proposé par l’architecte concernant me projet de réalisation d’un bâtiment en bois en circuit court.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le plan de financement proposé, à savoir :

Coût estimatif des travaux : 120 000,00 € HT

Maîtrise d’œuvre et études : 19 838,00 € HT

Subvention Région bois (50 % sur la partie bois) : 35 000,00 € HT

DETR 60 % : 83 902,80 €

Autofinancement : 20 935,20 €

**III – Chaumes communales**

Le Maire informe le Conseil Municipal que M. Joël MEUNIER a abandonné la chaume qu’il avait en location, ayant pris sa retraite au 31/12/2021.

Le Maire propose au Conseil Municipal de garder cette garde en réserve foncière. Elle servirait également de refuse en cas de divagation d’animaux et pourrait être louée à des habitants qui en aurait besoin ponctuellement.

Le Maire informe également le Conseil Municipal qu’il a reçu deux demandes :

* Arnaud CONTASSO demeurant à sauvigny, rue des Ganettes, a fait une offre à 75 € par mois soit 900 € par an et indiquant qu’il en assurerait l’entretien.
* Le GAEC DUBUIS a fait une proposition pour reprendre la location aux mêmes conditions que M. Joël MEUNIER, soit environ 450 € par an

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité des présents de mettre la chaume à disposition de M. Arnaud CONTASSO aux conditions proposées, sachant que la commune peut en disposer si nécessaire.

**IV – Rémunération du personnel**

Le Conseil Municipal décide d’attribuer l’équivalent d’un treizième mois pour le personnel communal (Christophe LEBLANC et Isabelle BARDAUD).

**V – Questions diverses**

* Chauffe-eau : Le Maire informe le Conseil Municipal que le chauffe-eau de la Mairie est en panne.

Le Conseil Municipal charge le Maire de demander deux devis à l’Entreprise LEGENDRE :

* + Le premier pour un chauffe-eau instantané
  + Le deuxième pour un chauffe-eau de 50 l
* DICRIM : Patrice GUERINONI prend en charge ce dossier.
* Le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité des Fêtes souhaite prendre à sa charge 1/3 du spectacle de Noël
* Réunion : Le maire propose de décaler les séances du Conseil Municipal au jeudi à la place du mercredi.

Le Conseil Municipal donne son accord à l’unanimité des présents.

* Forêt : suite à la dernière réunion et à la demande de Pierre FLANDIN, le Maire expose au Conseil Municipal le bilan de la forêt communale sur les 5 dernières années (Dépenses : 20 980,00 € - Recettes : 97 706,00 €).

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15